

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	17
Date de la convocation et d'affichage.....	10 novembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le QUINZE NOVEMBRE à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, Catherine PELTIER, René PARREULT, adjoints ; James EPTING, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI et Christelle POINAS AMIARD.

PROCURATIONS : Joseph CELLIER à Christian BORDAZ, Bernard ROLLIN à James EPTING, Corine FHAL à Olivier SALADINI, Marie MOURIER à René PARREULT et Alexandra BONOD-FERRIEUX à Christelle POINAS AMIARD.

ABSENTE ET EXCUSEE : Séverine PIAT.

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 octobre 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

BUDGET PRINCIPAL M14 : décision modificative n°7 – ouvertures de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires, Monsieur le Maire propose une ouverture de crédits de 93.850 €uros en section de fonctionnement et une ouverture de crédits de 8.995 €uros en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES LOCATIFS » : décision modificative n°1 – ouverture de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires, Monsieur le Maire propose une ouverture de crédits de 340 €uros en section de fonctionnement et une ouverture de crédits de 1.000 €uros en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

FINANCES : Participation du budget annexe « Immeubles Locatifs » au budget principal – année 2021

Lors du vote du budget primitif il a été prévu le versement d'une participation du budget annexe « Immeubles Locatifs » au budget principal d'un montant de 84.460 €uros. Vote à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS GENISSOISES

La commission propose de répartir les subventions entre les associations génissoises au titre de l'année 2021. Vote à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX AUTRES ASSOCIATIONS

Des montants ont été prévus au budget primitif afin de participer au fonctionnement de certains organismes. La commission propose des subventions pour la prévention routière, Mémoire de la Drôme, l'ADMR et le Sou des Ecoles. Vote à l'unanimité.

ASSOCIATION SOU DES ECOLES : subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire propose d'apporter son soutien à l'association Sou des Ecoles pour le financement d'un projet de classe de découverte par la prise en charge du transport aller et le versement d'une subvention de 700 €uros. Vote à l'unanimité.

ECOLE DE MUSIQUE : subvention année scolaire 2021-2022

Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention annuelle à l'école de musique, soit 356,76 €uros par élève dans la limite de 100 élèves. Vote par 2 abstentions et 15 OUI.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS AGGLO : rapports sur le prix et la qualité des services de l'année 2020

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité des rapports sur le prix et la qualité des services assainissement collectif et non collectif, la prévention et la gestion des déchets ainsi que l'eau potable pour l'année 2020 présentés par la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo.

MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DE SALLES COMMUNALES EN PERIODES PREELECTORALE ET ELECTORALE

Monsieur le Maire propose que, pendant la durée des périodes préélectorale et électorale qui couvrent les six mois précédant le premier jour du mois d'une élection et allant jusqu'à la date du jour du scrutin, tout parti politique ou candidat ou liste déclarés ou ayant déclaré un mandataire financier au titre des dispositions du code électoral, pourront disposer gratuitement et dans la limite des disponibilités existante de la mise à disposition de la salle du foyer. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Installation d'une nouvelle entreprise à l'espace Jordana : « espace immo ».
- Modification du PLU : une enquête environnementale sera à réaliser avant le lancement de l'enquête publique.

RAPPORT DES COMMISSIONS

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Organisation d'un quizz PTT le samedi 20 novembre à 19h à la salle des fêtes.
- Représentation de la Génissoise les 11et 12 décembre à la salle des fêtes.
- Le marché de Noël aura lieu le dimanche 19 décembre toute la journée.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- Atelier numérique du CCAS : 13 personnes inscrites.
- Noël des aînés : un spectacle de magie avec Dany Lary est proposé le 18 décembre à 15h à Barbières : 155 personnes inscrites.

ECOLE (Nicole TISSEYRE)

- Compte rendu du conseil d'école maternelle du 22 octobre : l'effectif est de 71 enfants répartis sur 3 classes, l'achat du photocopieur couleur est très apprécié et présentation des spectacles prévus en cours d'année.
- Compte rendu du conseil d'école élémentaire du 9 novembre : l'effectif est de 121 enfants répartis sur 5 classes, présentation des parents délégués suite aux élections et présentation du projet de classe verte à Buis-les-Baronnies.

URBANISME (Catherine PELTIER)

- Visite d'une réalisation de VALRIM le 27 octobre.
- Divers achèvements de chantier en cours. Il est proposé de faire une visite sur site à l'ouverture du chantier.
- les 2 et 3 décembre une formation en urbanisme est proposée par la Direction Départementale des Territoires.
- Le dimanche 5 décembre, en même temps que le marché, un stand sur le tri des déchets concernant les emballages et les papiers sera présenté en collaboration avec une équipe de la Communauté d'Agglomération.

URBANISME (James EPTING)

- Lors de la visite des chantiers à l'occasion des achèvements il y a très souvent des problèmes sur les annexes et les murettes. Afin de solutionner ces problèmes une visite à l'ouverture du chantier serait à privilégier.

EMBELLISSEMENT (James EPTING)

- Le coût financier pour enlever les poteaux électriques à l'entrée du village se monte à 8.000 €uros.
- Deux croix seront remises en état gracieusement par des bénévoles.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- **EGLISE** : le traitement de la charpente débutera dès le 16 novembre. Réception d'un devis pour la pose de vitraux supplémentaires d'un montant d'environ 80.000 €uros. Possibilité de procéder à une ouverture avec la pose d'une structure métallique dans l'attente de financement.

COMMUNICATION (René PARREAU)

- Logo : le travail se poursuit, les propositions sont en attente.
- La distribution des agendas est prévue début décembre.
- Le nouveau panneau lumineux d'information sera mis en place avant la fin décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h45
Prochain conseil municipal : mardi 14 décembre 2021 (sous réserve de modification)